

tion de l'environnement, n'ont pas été aussi défavorables que l'avaient prédit ceux qui ont crié si fort sous le coup de l'émotion. Peut-être que la nature a une plus grande capacité de s'adapter aux désastres naturels que nous ne l'imaginons.

Tandis que le bill est à l'étude, monsieur l'Orateur, un autre point sur lequel on pourrait sûrement renseigner les gens, ce sont certains avantages positifs. Depuis environ 23 ans, on pratique le forage de puits de pétrole dans le golfe du Mexique, au large de la côte des États-Unis. Pendant ce temps, plus de 11,000 puits ont été forés et seulement 30 ont causé des dégâts. Au cours de cette période, dans la même région, la pêche commerciale a pris un essor considérable alors qu'elle a décliné dans d'autres eaux. Au cours de la dernière décennie, la pêche commerciale dans les eaux des États-Unis, au large de la Nouvelle-Angleterre et de la côte ouest, a diminué de 750 millions de livres. Dans le golfe, elle a augmenté de 600 millions. Les pêcheurs commerciaux n'ont pris dans le golfe que 250 millions de livres en 1940, 800 millions en 1955, mais 1.6 milliard de livres en 1969.

La production sans risque des produits du pétrole au large des côtes est capitale. Personne ne peut prétendre qu'on doive se livrer à cette activité si elle met en danger l'écologie ou la nature, mais il est très important pour l'humanité de mettre au point des moyens sûrs permettant d'extraire le pétrole du fond des mers. On estime les réserves sous-marines à environ 20 p. 100 des réserves du monde entier...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. Je signale très respectueusement au secrétaire parlementaire que le bill dont la Chambre est actuellement saisie est simple et très court; peut-être pourrait-il me faciliter la tâche en rattachant ses observations sur l'extraction du pétrole au bill lui-même.

M. Mahoney: Monsieur l'Orateur, j'avais l'impression que le bill avait pour objet de désigner une semaine nationale de la lutte contre la pollution, et je m'attendais qu'on signale, en fonction de l'objet du bill, certaines des causes les plus tragiques et les plus spectaculaires de la pollution. La question a vivement occupé l'opinion publique au Canada, certainement depuis que le Parlement actuel exerce son mandat.

A mon avis, une lettre circulaire ne constitue pas une méthode particulièrement efficace de pression politique. Pourtant, une lettre rédigée par des écoliers de Calgary il y a un an à peine, et demandant instamment qu'on prenne des mesures contre la pollution a donné de bons résultats. Cette lettre recommandait notamment que chaque famille ne possède qu'une seule automobile. Il est à signaler que cette recommandation figurait dans les lettres que m'ont adressées les étudiants eux-mêmes, alors que dans quatre sur cinq des lettres qu'ils avaient amené leurs parents à signer et que j'ai reçues, les parents l'avaient rayée. Cela ne fait que confirmer mon impression que si tout être raisonnablement intelligent s'inquiète de la pollution, rares sont ceux qui sont prêts à admettre qu'eux-mêmes y contribuent individuellement. Forts de cette attitude, ils ne voient pas pourquoi on devrait s'attendre à ce qu'eux-mêmes changent leurs habitudes et encore moins compromettent leur confort, leur agrément ou leur rendement afin de contribuer à réduire ou à éliminer quelque source de pollution.

Elles sont bien peu nombreuses, s'il en est, les sources de pollution qui ne découlent pas de la présence de

[M. Mahoney.]

l'homme ou de son activité, et on ne peut légiférer avec succès qu'à l'égard de celles de ces sources qui mettent en cause l'activité humaine. Si l'on veut appliquer des règles pratiques afin de restreindre ou de freiner la pollution, il faudra dans chaque cas que des gens changent leurs habitudes. Il est entendu que nous sommes tous d'accord pour le faire jusqu'au moment où nous découvrirons que c'est nous qui devons en faire les frais, parce que nous croyons, en toute sincérité j'en suis certain, que les avantages découlant de notre activité particulière l'emportent de beaucoup sur la détérioration du milieu. Nous disons: Allons-y, étouffons l'industrie de la pâte et du papier en l'obligeant à fermer ses vieilles usines en attendant qu'on ait inventé et qu'elle ait installé chez elle des systèmes anti-pollution efficaces, mais ne me demandez pas de cesser de faire tourner le moteur de ma voiture par ces froids matins d'hiver, et ne venez pas m'empêcher de faire brûler mes feuilles sèches à l'automne.

C'est pourquoi je dis que l'objectif de ce bill, le désir de faire ressortir l'importance de la pollution à tous les égards, ce que la pollution coûte à notre environnement et à la société, l'avantage qu'il y aurait à la juguler et à renverser le courant, et le prix que nous devons payer pour obtenir cet avantage, tout cela doit être porté à la connaissance du public avant qu'on ne prenne des initiatives impulsives, et c'est pour cela que j'appuie de tout cœur les objectifs de ce bill, et que j'espère qu'il sera envoyé au comité.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'avais préparé un discours sur ce bill extrêmement intéressant, mais, comme la Chambre semble disposée à aller de l'avant avec cette importante mesure, je me bornerai à faire remarquer que c'est avec grand plaisir que j'appuie le bill. C'est avec stupeur que j'ai écouté les remarques hors de propos faites par le secrétaire parlementaire, qui a littéralement pollué l'air avec son flot de paroles. Je ne puis que constater qu'il ne s'intéresse pas vraiment à ce bill qui a été présenté en toute bonne foi par son collègue, mais je tiens à donner au représentant l'assurance que, nous autres, de ce côté-ci de la Chambre, nous l'appuyons. Nous approuvons ses intentions. Nous l'en félicitons, et nous espérons que ce bill sera adopté.

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, à propos du bill du député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Goode), je dirai d'emblée que mes collègues et moi-même ne sommes pas contre son adoption. Je ne crois pas qu'il soit d'une grande utilité, mais d'un autre côté, à l'encontre des autres propositions avancées par le gouvernement, je ne crois pas qu'il fasse grand tort.

Le député et moi-même venons du Sud de la Colombie-Britannique, une région dont les habitants n'ont pas besoin d'une semaine de lutte contre la pollution pour savoir qu'elle existe. Ils en sont conscients 52 semaines par an, ils connaissent la pollution du sol, de l'eau et de l'air, ainsi que la pollution acoustique. C'est dans cette région, qui constitue un demi pour cent de la superficie de la province, que vit la moitié de la population et, comme on l'a dit plus tôt, là où il y a concentration démographique, il y a pollution éventuelle. Nous avons certainement de la pollution dans notre région. Par exemple, le cours du Fraser dans le Sud de la province ressemble à un égout parce que, depuis des années, il est pollué par les déchets des maisons et des usines. Tout récemment, un organisme bénévole appelé SPEC en a